

SANTE ET ONDES ELECTROMAGNETIQUES ARTIFICIELLES



**Association
Prévention Ondes Electromagnétiques Drôme
Reconnue d'intérêt général
Subventionnée par la mairie de Romans**

Ce document a été réalisé à la demande de la mairie de Romans-sur-Isère afin qu'il soit remis à chaque membre du conseil municipal de la ville de Romans. Il sera par la suite remis à toute personne du monde politique, médical, économique ou autre interpellée par cette grave problématique sanitaire.

« Quand le fait qu'on rencontre est en opposition avec une théorie régnante, il faut accepter le fait et abandonner la théorie, lors même que celle-ci est soutenue par les plus grands noms et généralement acceptée » Claude Bernard

SOMMAIRE

I.	CHAMP ELECTRIQUE, CHAMP MAGNETIQUE, CHAMP ELECTROMAGNETIQUE	3
1.	Définitions	3
2.	Sources des champs électriques et magnétiques.....	4
3.	Courants et ondes.....	5
II.	ET SI ON PARLAIT DU CORPS ?	8
1.	La sensibilité de l'homme à l'environnement électromagnétique.....	8
2.	Symptômes secondaires aux pollutions électromagnétiques	11
3.	Et l'Homme, alors ?	12
III.	LES ETUDES ET PUBLICATIONS.....	14
1.	Etudes.....	14
2.	Publication des organismes officiels et indépendants	15
IV.	OU TROUVE-T-ON TOUTES CES POLLUTIONS ?.....	17
V	LES RECOMMANDATIONS ET SOLUTIONS.....	18
VI.	LE CONSTAT	19
VII	SITES INTERNET 2018	20

I. CHAMP ELECTRIQUE, CHAMP MAGNETIQUE, CHAMP ELECTROMAGNETIQUE

1. Définitions

Notions de champ

Pour comprendre celles-ci, prenons l'exemple d'un feu de camp :

A proximité du feu, chacun peut ressentir la chaleur dégagée mais ne la voit pas.

En s'éloignant progressivement du feu, on perçoit de moins en moins la chaleur. Il s'agit ici d'un champ de rayonnement thermique.

C'est exactement la même chose pour les champs électriques et magnétiques : l'intensité du champ est grande à proximité de la source et diminue rapidement lorsqu'on s'en écarte.

Champ électrique

Lorsqu'une lampe de chevet est branchée, c'est-à-dire reliée au réseau électrique par la prise, il y a uniquement un champ électrique dans le fil.

On peut comparer le champ électrique à la pression présente dans un tuyau d'arrosage lorsqu'il est raccordé au système de distribution et que le robinet est fermé.

Le champ électrique est lié à la tension dont l'unité est le Volt. Il est généré par la présence de charges électriques et se mesure en Volts par mètre (V/m).

Plus la tension d'alimentation d'un appareil est grande, plus le champ électrique qui en résulte est intense.

Induction magnétique

Lorsque la lampe est allumée, c'est-à-dire lorsque le courant passe dans le câble d'alimentation, il existe à la fois un champ électrique et une induction magnétique. L'induction magnétique est liée au passage du courant (c'est-à-dire le mouvement des électrons) à travers le fil électrique.

Dans l'exemple du tuyau d'arrosage, l'induction magnétique correspondrait au passage de l'eau à travers le tuyau.

L'unité de l'induction magnétique est le Tesla (T). Toutefois les inductions magnétiques que nous mesurons habituellement sont de l'ordre du microtesla (μT) soit un millionième de Tesla. Une autre unité parfois utilisée est le Gauss (G). Un Gauss équivaut à 100 microteslas.

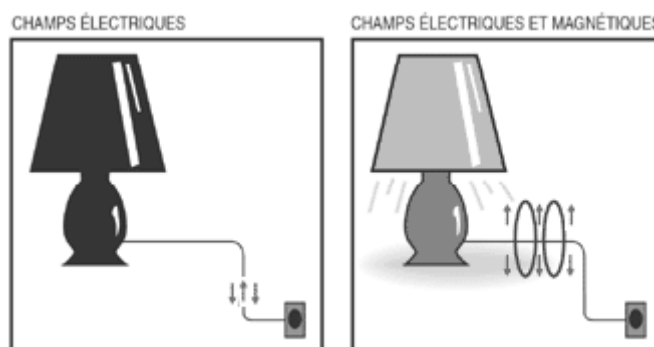


Illustration issue du Ministère de l'industrie, des Postes et des Télécommunications et du Commerce Extérieur et du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville

Champ électromagnétique

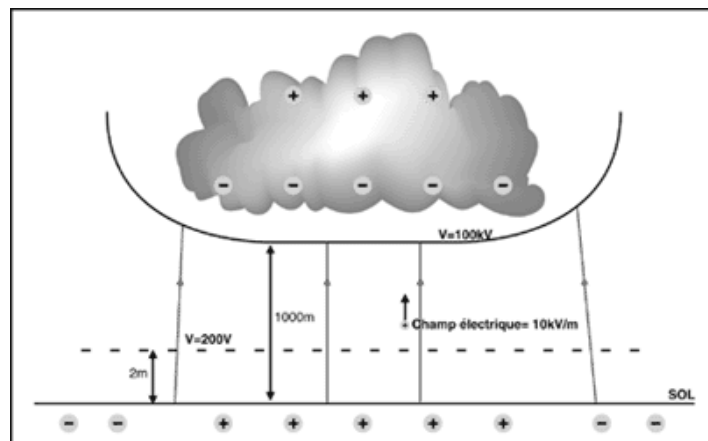
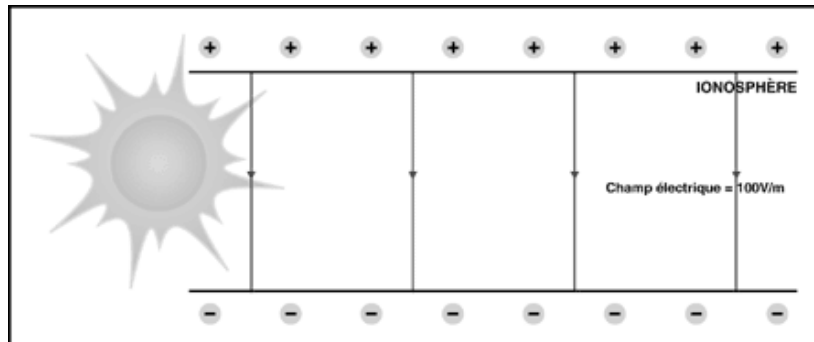
Dans le cas des hyperfréquences, champ électrique et champ magnétique ne pourront être dissociés on parlera alors de champ électromagnétique (voir plus loin)

2. Sources des champs électriques et magnétiques

Sources naturelles

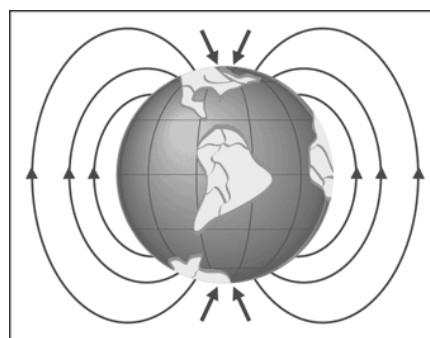
Il existe un champ électrique naturel à la surface de la terre créé par la présence de charges électriques dans la haute atmosphère (ionosphère). Il existe une différence de potentiel (Tension électrique) entre l'atmosphère et le sol. Des charges électriques de la terre quittent en permanence le sol vers l'atmosphère. Cela crée donc un champ électrique continu de l'ordre de 100 à 150 V/m.

Régulièrement, toutefois, les orages assurent, via la foudre, le retour de ces charges vers le sol afin de maintenir un équilibre global. Sous un nuage d'orage, le champ électrique peut atteindre 10 kV/m.



A. Collot, 2000

La Terre est entourée par le **champ magnétique terrestre** qui oriente l'aiguille de la boussole. Ce champ magnétique (environ $40 \mu\text{T}$ sous nos latitudes) est généré par les courants du magma en fusion dans le noyau terrestre



A. Collot, 2000

Sources artificielles

L'électricité est devenue l'alliée indispensable du progrès technique et de notre confort moderne. Les appareils électriques sont omniprésents dans notre vie quotidienne, nous baignons donc en permanence dans les champs électriques et magnétiques produits par ces appareils.

Les technologies du sans fil, utilisant les hyperfréquences, se rajoutent par leur champ électromagnétique aux précédents augmentant l'électrosmog ambiant.

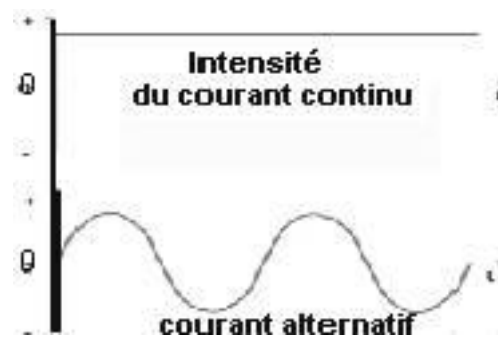
3. Courants et ondes

Les courants continus et alternatifs

Le **courant continu**, tel celui généré à partir de batteries, s'écoule toujours dans la même direction (Cigré, 1993). Le champ électrique et le champ magnétique **naturels** sont également continus.

Les appareils électriques domestiques sont alimentés par un **courant alternatif**. Les électrons qui se déplacent pour créer le courant changent constamment de sens. Ils réalisent des allers et retours selon un rythme défini de **cycles** (Hydroquébec, 2001).

Le courant alternatif s'écoule donc successivement dans une direction puis dans la direction opposée et ainsi de suite (Cigré, 1993). Les champs électriques et magnétiques qui en résultent sont également alternatifs (Hydroquébec, 2001).



W.Pirard, 2001([ISSeP](#))

Ondes électromagnétiques (OEM)

Une **onde** est une **vibration** qui se propage dans l'espace, transportant de l'énergie.

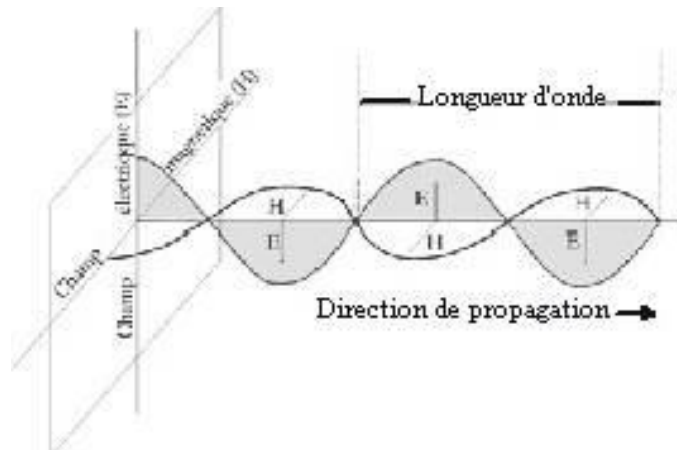
Le courant électrique alternatif produit un champ électrique et un champ magnétique également alternatifs : la succession des cycles " aller-retour " constitue l'onde.

L'**onde du champ électrique** et l'**onde du champ magnétique** se propagent perpendiculairement entre elles et à la direction de propagation.

Aux fréquences très basses, le champ électrique et le champ magnétique sont considérés séparément.

Aux fréquences élevées, le champ électrique et le champ magnétique sont indissociables et sont repris soit sous le terme global "**onde électromagnétique**" soit sous l'appellation "**champ électromagnétique**".

Toute onde électromagnétique est caractérisée par deux paramètres : sa **fréquence** et son amplitude, lesquels définissent ensuite la longueur d'onde et l'intensité.



W.Pirard, 2001 (ISSEP)

Longueur d'onde, fréquence et énergie d'une onde électromagnétique

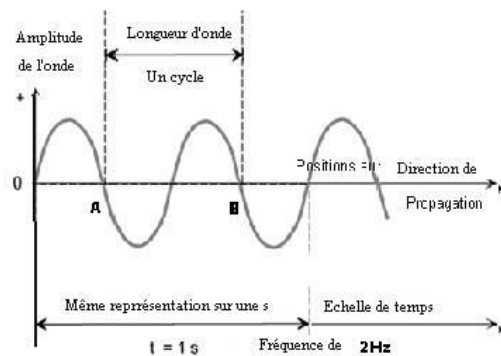
La fréquence d'un phénomène est le nombre de cycles qui se produisent durant une seconde. L'unité de la fréquence est l'Hertz (Hz). Le courant alternatif qui alimente nos appareils électriques a une fréquence de 50 Hz. Cela signifie que les électrons qui créent le courant changent de direction 100 fois par seconde.

La longueur d'onde est " la distance entre deux cycles consécutifs " de l'onde (OMS, 1999).

Étant donné que les ondes électromagnétiques se propagent à la vitesse de la lumière dans l'air, le vide et les gaz, la longueur d'onde des champs électriques et magnétiques de fréquence 50 Hz est de 6000 Km. Il faut 6000km entre deux prises de 220V pour qu'au même instant on observe la même valeur et orientation du champ électrique entre les deux fils.

Une onde électromagnétique est aussi caractérisée par sa longueur d'onde :

Une onde de fréquence 1 GHz a une longueur d'onde de 30cm (antenne de téléphonie mobile).



Au point 0 dont l'amplitude va devenir positive à $t = 0,1s$ il faudra attendre $0,5s$ pour retrouver la même situation mais seulement $0,25s$ pour que l'amplitude soit de nouveau nulle comme la situation du point 0 sur la photographie ci-dessus de l'état d'une corde (par exemple) car l'onde progresse et met $0,5s$ pour aller de A en B.

La **fréquence du réseau** de transport et de distribution de l'électricité est de **50 Hz en France ou 60Hz aux USA** (appelée fréquence industrielle). Les champs électromagnétiques de fréquence 50 Hz font donc partie de la catégorie "**extrêmement basses fréquences**".

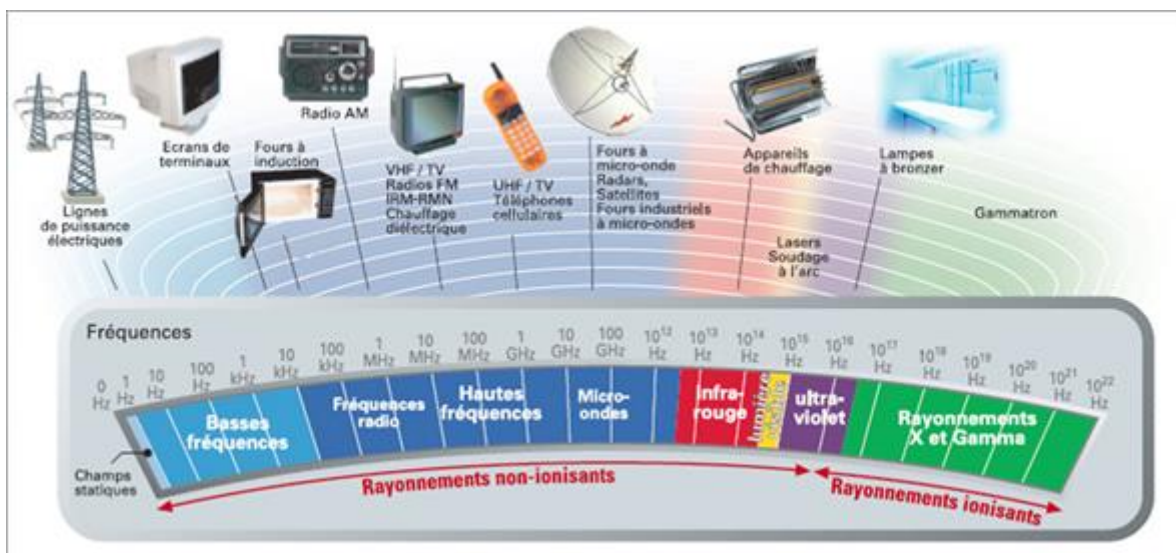
Les ondes électromagnétiques, dont la lumière est un exemple, sont aussi caractérisées par leur puissance. Plus la puissance est importante à leur source, plus les ondes émises vont transmettre

d'énergie à l'environnement dans un temps donné. Les **propriétés** des ondes électromagnétiques diffèrent selon **leur gamme de fréquence**. Les ondes électromagnétiques dont la fréquence est supérieure à **10¹⁵ Hz** ont une énergie suffisante pour casser les liaisons chimiques et **ioniser** les molécules. Ces ondes électromagnétiques sont appelées "**rayonnements ionisants**". Il s'agit des **rayons cosmiques**, des **rayons gamma**, des **rayons X** et d'une partie du spectre de la **lumière UV**

Les ondes électromagnétiques de fréquence inférieure à **10¹⁵ Hz** n'ont pas l'énergie suffisante pour briser les liaisons chimiques. Elles sont appelées "**rayonnements non ionisants**". Il s'agit des **rayons UV**, des **radiofréquences** et des **basses et extrêmement basses fréquences**.

Des ondes, qui n'existaient pratiquement pas à l'état naturel, ont été développées de façon exponentielle depuis les années 50, que ce soit les Basses Fréquences (ELF extremely low frequency) dont le 50 Hz, ou les Hyper Fréquences (HF), ondes émises par la téléphonie mobile, allant de 300 Mhz à 300 Ghz, aux longueurs d'ondes inversement proportionnelles à la fréquence.

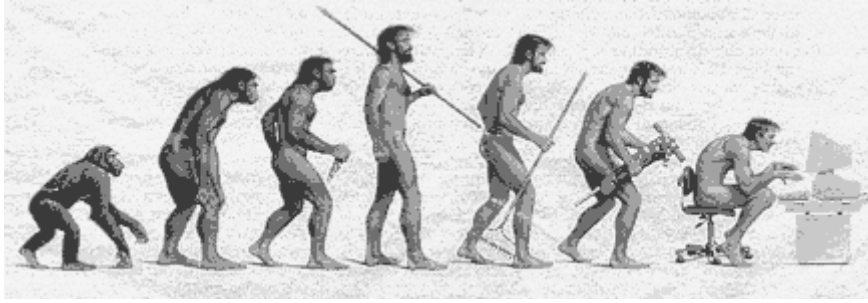
- 50 Hz : 6000km
- 900 Mhz : 33,33 cm
- 1800 Mhz : 16,66 cm
- 2100 Mhz : 14,28 cm



Voici ce qu'en a dit Daniel Oberhausen, agrégé de physique et expert à la cour d'appel de Bordeaux, à l'INSA le 29 novembre 2008 :

Autrefois avant le développement de toutes ces fréquences artificielles, la nuit, cette gamme d'ondes était pratiquement inexistante, et le jour elle existait en petite quantité à cause du soleil. Avec le GSM 900, pour une émission de 41V/m qui est une valeur limite du décret 20002, cela représenterait 4,5 millions de milliards de fois l'exposition nocturne et 5000 milliards de fois l'exposition diurne.

II. ET SI ON PARLAIT DU CORPS ?



1. La sensibilité de l'homme à l'environnement électromagnétique

Environnement naturel

Notre corps, matière, issu de nos ancêtres, inséparable depuis des milliers d'années de l'environnement électromagnétique naturel de notre terre et du cosmos, est constitué de milliards de milliards de cellules aux multiples interconnexions. Celles-ci sont conduites par des émissions électromagnétiques qui déterminent alors des échanges de substances biochimiques.

Les cellules sont elles-mêmes d'origine moléculaire, reposant sur un langage d'électrons. Tout l'ensemble est maintenu par des champs électromagnétiques très faibles.

Notre corps est régi par des processus électromagnétiques qui, eux-mêmes, engendrent des ondes électromagnétiques.

Ainsi notre corps produit quantité d'ondes naturelles :

- le cœur a sa propre onde rythmique (dilatation et contraction de sa cavité). Pour un battement de 60 fois par mn, l'onde est de 1Hz.
- par la respiration se crée une onde rythmique, produite par le mouvement de la cage thoracique qui se déploie et s'affaisse régulièrement. Pour une respiration de 18 mouvements par mn, l'onde est de 0.3Hz.

Les mouvements rythmiques du cœur et de la respiration ne peuvent avoir lieu que grâce à ces impulsions qui trouvent leur origine dans l'activité électrique de nos cellules.

On peut enregistrer les ondes du cœur par ECG (électrocardiogramme) et celles du cerveau par EEG (électroencéphalogramme) et celles des muscles par EM(électromyogramme)

Pour l'activité électrique du cerveau, on note 5 types de tracés correspondant à 5 lignes d'ondes :

- onde alpha 8 à 12Hz : personne en état de relaxation yeux fermés
- onde bêta 13 à 30Hz : personne en état d'éveil et augmentant fortement en activité
- onde gamma : 30 à 45Hz activité mentale intense
- onde delta : 0.5 à 4 Hz sommeil profond yeux fermés
- onde théta : 4 à 8Hz prédominant chez les enfants normaux

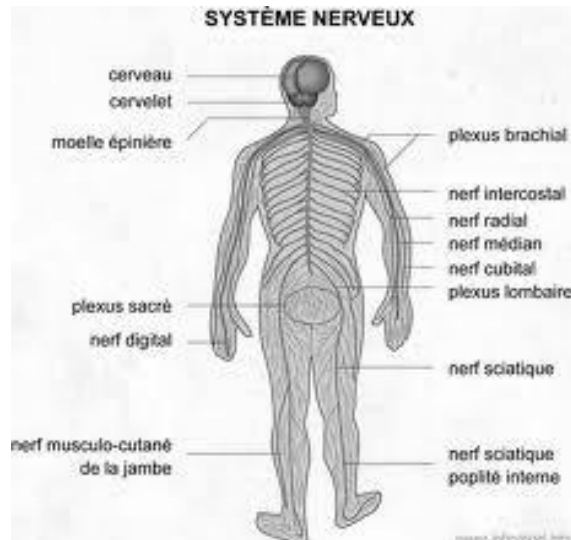
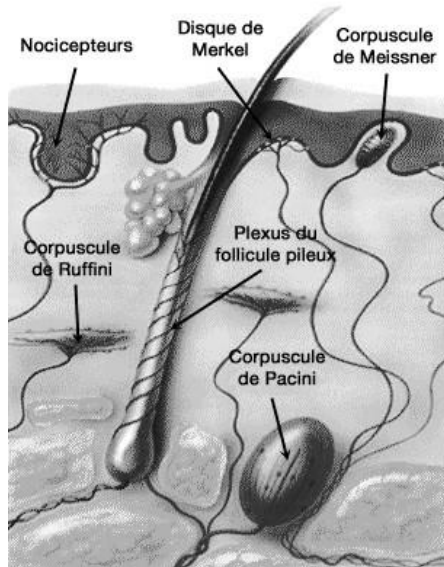
Celles-ci pourront être perturbées lors d'expositions aux ondes électromagnétiques artificielles

Avant d'être un corps pensant, un corps actif, notre corps est un corps **SENSIBLE sensoriellement** !

Ce qui ne veut pas dire fragile émotionnellement !

On parle là de somesthésie.

Le corps possède dans ses nombreux tissus divers capteurs sensitifs (mécanorécepteurs, viscérocepteurs, propriocepteurs, nocicepteurs...) qui l'informent en permanence, consciemment ou non, de son état tensionnel réactif. De nombreux circuits neurologiques sont constamment activés pour être ce que nous sommes à chaque instant de notre vie.



Ainsi la peau, le plus grand organe de sens, de même origine embryologique que le système nerveux, est un bouclier naturel contre les agressions extérieures qu'elles soient biologiques, chimiques, électromagnétiques mais jusqu'à un certain seuil ! Elle est aussi le reflet de nos tensions internes qu'elles soient musculaires, articulaires, organiques mais aussi émotionnelles.

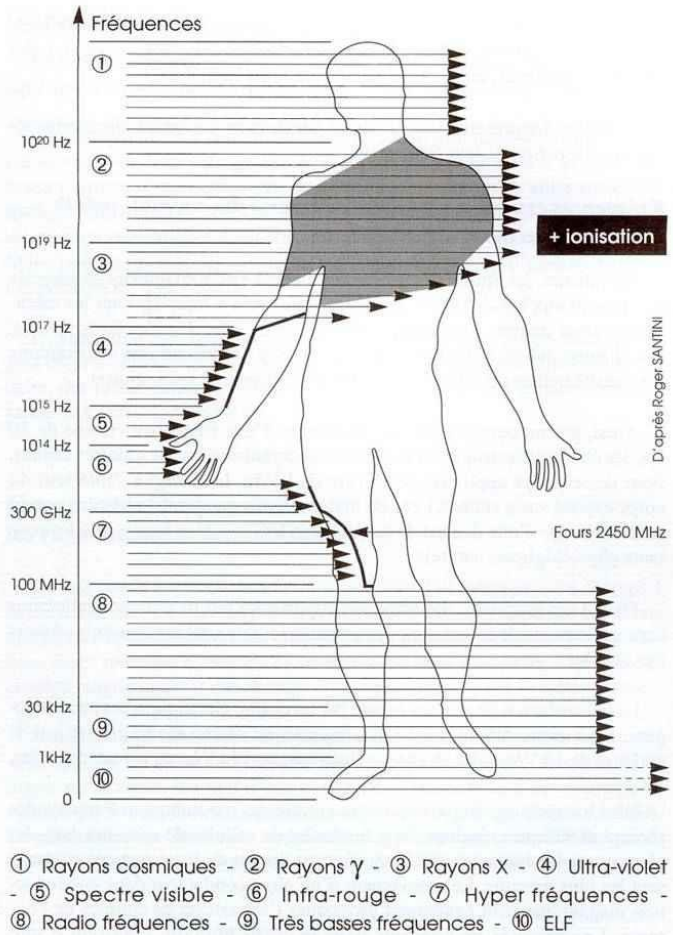
Environnement artificiel

Dans le cas des irradiations électromagnétiques, la peau est un bien faible bouclier.

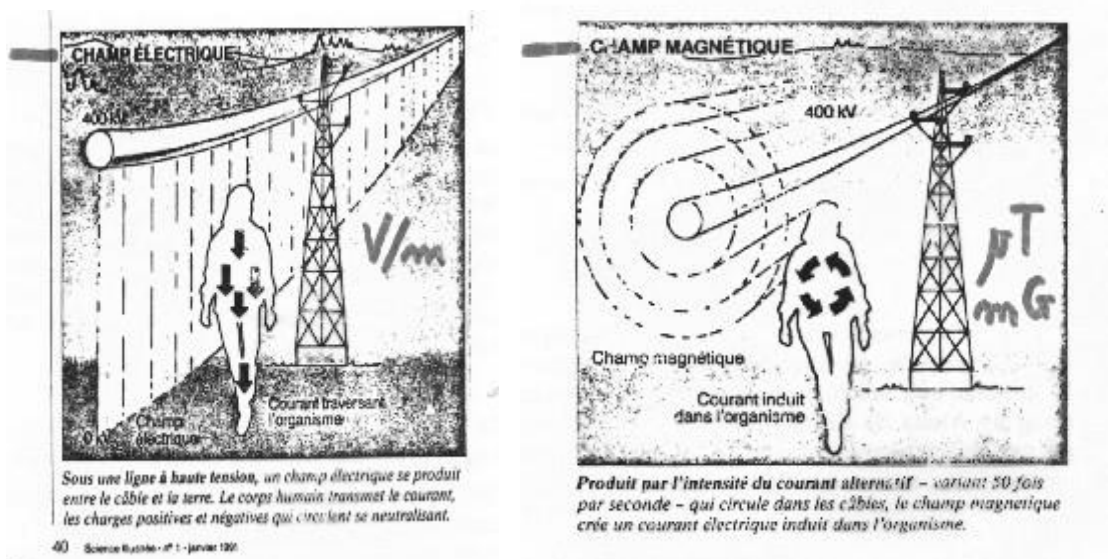
Elle laissera passer ces rayonnements qui stimuleront les divers récepteurs sensoriels du corps se trouvant dans les tissus tels derme, hypoderme, muscles, articulations, vaisseaux, organes et viscères, cerveau riche en cristaux de magnétite.

Par voie réflexe, il apparaîtra une perturbation de l'homéostasie à l'origine de l'équilibre des fonctions physiologiques du corps et divers symptômes pourront se manifester (voir SICEM).

Donc, en présence des champs électromagnétiques artificiels d'hyper ou basse fréquence, le corps va être hyper-réactif sans que l'on en soit conscient jusqu'à un certain seuil de tolérance ; une fois devenu intolérant, si rien n'est fait pour éviter ces rayonnements, il est très facile de devenir EHS (électrohypersensible).



Selon la fréquence et la longueur d'onde, la pénétration du rayonnement sera plus ou moins important ou traversant. Les Hyper Fréquences (7) du fait de leur courte longueur d'ondes pénètrent peu dans les tissus mais sont actifs sur les cellules présentes à leur niveau. Les Basses Fréquences ou ELF (10), par le champ électrique traversent le corps, par l'intensité (Champ magnétique) induisent un courant



2. Symptômes secondaires aux pollutions électromagnétiques

Avant de parler symptômes il faut tenir compte de :

- L'ensemble des champs émis par les différents émetteurs (téléphone portable, box wifi, antenne relais, dect...) créant un brouillard électromagnétique
- La proximité de la source
- L'intensité de champ
- La durée d'exposition ou sa répétition
- La permanence de(s) l'émission(s)
- La posture statique de la personne (face à un écran, allongé dans son lit, assis dans un train..) mais aussi dynamique : téléphoner en marchant

Le professeur Belpomme, cancérologue, premier médecin en France à dénoncer ce problème sanitaire décrit ainsi le **SICEM** (syndrome d'intolérance aux OEM) :

Phase Inaugural lente et progressive ou survenue brutale

Troubles neurologiques :

- Maux de tête, raideur nuque
- Douleur cutanée, articulaire, musculaire
- Acouphènes
- Troubles visuels
- Troubles de la sensibilité cutanée, musculaire
- Vertiges
- Angoisse, panique, troubles de l'attention, de la concentration et de la mémoire immédiate

Troubles végétatifs :

- Oppression thoracique, épisodes de tachycardie
- Troubles digestifs : nausées, douleurs abdominales, diarrhée, constipation

Phase d'état

Triade symptomatique :

- Insomnie
- Fatigue chronique
- Dépression

A laquelle s'ajoutent : irritabilité, violence verbale, tendance suicidaire
Perturbation de l'homéostasie.

Troisième phase

Si éviction des OEM : amélioration de la santé

Si persistance:

- Risques sévères pour les enfants : anomalies psychologiques telles dyslexie, troubles de l'attention, de la concentration, de la mémoire de fixation à l'école et troubles du comportement incompréhensibles pour parents et enseignants
- Risques pour la femme enceinte avec répercussion pour l'enfant à naître

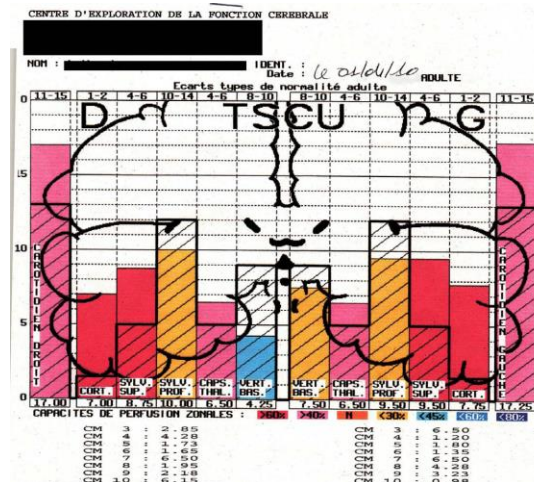
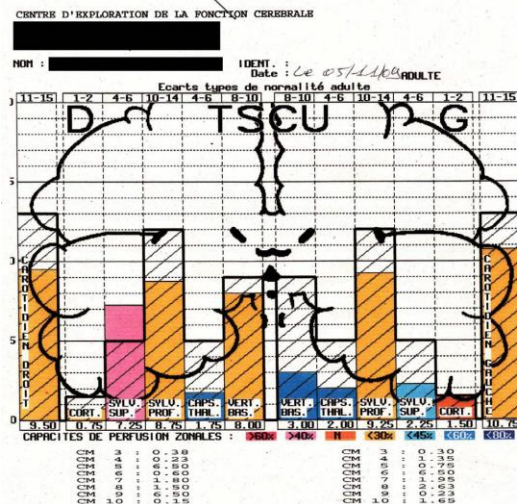
Conséquences

- Risque pour l'adulte syndrome confusionnel d'intensité variable : perte de mémoire, survenue d'absences pouvant s'apparenter à la maladie d'Alzheimer chez le sujet jeune.
- Cancers
- Accidents cardiaques

- Hypersensibilité aux produits chimiques (MCS)
- Les EHS ou les intolérants aux OEM: les rejetés de la société

Bilans biologiques

- **Tests sanguins:** histamine, protéines de stress, vit D....
- **Bilan urinaire:** mélatonine
- **Encéphaloscanner :** échodoppler mettant en évidence les zones du cerveau hypovascularisées



Exposé aux OEM hypovascolarisation du cerveau / après plusieurs semaines de non exposition aux OEM

3. Et l'Homme, alors ?

Les Electrohypersensibles : qui sont-ils?

Ce sont des hommes et des femmes, comme vous et moi, des jeunes et des moins jeunes qui souhaitent tout simplement vivre, travailler, aimer, avoir une vie sociale...
 Le déclenchement des symptômes est très rapide même avec une infime pollution électromagnétique entraînant insomnie, fatigue, épuisement, troubles de concentration...
 Le parcours médical sera très souvent le même: 1, 2,3 médecins ; 1, 2,3 psycho..., puis ostéopathes, naturopathes, jusqu'à ce qu'ils arrivent à faire le lien avec les ondes électromagnétiques par eux-mêmes ou lors de rencontre ou par internet...
 Tout ceci sera à l'origine d'incompréhension de l'entourage familial, amical, social, entraînant le rejet, l'exclusion, l'isolement et la désocialisation. Certains se suicident !

Seul début d'espoir pour les EHS: les MDPH ! Les demandes de RQTH sont généralement acceptées, mais les adaptations de postes de travail ne sont pas systématiquement réalisées. Cet été, un fait historique : Marine, une femme EHS, a obtenu une prestation compensatrice du handicap. Mais le référentiel du code de l'action sociale et de la famille n'est pas adapté à cette pathologie et les démarches sont généralement vouées à l'échec.

Et nos descendants, alors?

Dès la conception, l'embryon héritant d'un capital santé de ses parents sera souvent soumis pendant la durée de la gestation au téléphone portable de sa maman ou à ceux utilisés dans un

environnement proche, de même pour la wifi et le dect. Comme la peau, le placenta n'est pas blindé !

Une fois né, le service de maternité pourra placer un bracelet électronique au poignet du nouveau-né pour éviter un rapt et savoir à tout instant où est le nourrisson... La puce de ce bracelet est un émetteur de radio fréquences... Mais quel en est le risque pour ce nouveau-né ?

Une fois de retour à la maison, celui-ci baignera dans l'électrosmog de l'habitation où l'on trouve le plus souvent : baby phone, box wifi, dect(téléphone sans fil de la maison), tablette numérique, mais aussi rallonge électrique, télévision, ordinateur...

Puis tout au long de sa scolarité, l'enfant baignera dans un bain d'ondes permanent du fait des wifi, téléphones portables (technologies *indispensables pour notre Vie* !)

On peut alors se poser des questions sur l'épuisement des enseignants et l'hyperexcitabilité des enfants. Ceux-ci sont soumis à ces champs électromagnétiques 24h/24. D'autant qu'ils gardent leur téléphone en veille la nuit, sous l'oreiller le plus souvent !

Après le bac ce sera pareil ! Puis pour trouver un emploi non exposé, ce sera un véritable parcours du combattant.

Un constat évident : L'augmentation massive des maladies neurodégénératives en lien avec l'environnement tel Alzheimer, Parkinson, SEP, autisme... Leurs origines peuvent être multifactorielles mais ne pas tenir compte de l'environnement électromagnétique est une grave erreur.

Et les seniors ?

Dans les mains desquels on place ces technologies du sans-fil que l'on a rendues indispensables pour le quotidien. Boxe wifi, Dect sont dans leur environnement proche et les irradient en permanence.

De même, ce téléphone portable qu'ils ne savent pas éteindre car trop compliqué et qui émet régulièrement en veille dans leur poche ou sur leur table de nuit....

Et toutes ces personnes, grosses utilisatrices, des nouvelles technologies ?

Nous recevons de nombreux appels de personnes EHS ayant contracté leur hypersensibilité suite à une exposition prolongée aux rayonnements électromagnétiques sur une période importante ou pendant un temps court sous l'effet de champs électromagnétiques de forte intensité. Ils sont ainsi devenus intolérants aux ondes électromagnétiques suite à l'utilisation du téléphone portable, en voiture notamment, souvent dans un cadre professionnel ou bien en ayant été exposé à une source wifi, un téléphone Dect, une tablette numérique... Cette intolérance les amène à remettre en question toute leur vie : chômage, séparation, désocialisation forcée, recherche de lieux de vie sain...

Problématique de l'accès aux soins ?

Il est très difficile pour une personne intolérante aux oem ou électrohypersensible d'être entendue médicalement ou d'avoir accès à des soins sans irradiation. La méconnaissance est très répandue dans le monde médical, cependant de plus en plus de médecins ou thérapeutes s'interpellent quand ils ne sont pas eux-mêmes victimes des ondes.

La DGS a pris position officiellement par la note d'information DGS/EA/2014/171 du 26 mai 2014 relative à la gestion des risques liés aux radiofréquences, demandant à ce que tout soit fait pour l'hospitalisation et les soins d'une personne électrohypersensible. Nous avons plusieurs cas dans cette situation.

III. LES ETUDES ET PUBLICATIONS

1. Etudes

- Rapport Bioinitiative : + de 1500 travaux publiés et non contestés, validé par le Parlement Européen de l'Environnement par un vote du 04/09/2008.
 - Perte de l'étanchéité de la barrière hémato encéphalique, permettant la pénétration dans le cerveau de substances indésirables (métaux lourds, nanoparticules...)
 - Perturbation de la production de la mélatonine
 - Perturbation des régulations membranaires des cellules
 - Dommages génétiques par rupture ADN
 - Production de protéines de stress, action sur le système immunitaire, sur le système nerveux, sur le comportement. Certains types de tumeurs du cerveau, neurinome acoustique, leucémie, Alzheimer...
- ETUDE Hardell Suède : étude en double aveugle sur la variabilité du rythme cardiaque en présence d'un Dect,
- Taiwan: étude sur 2042 enfants: association entre téléphone portable et maux de tête, migraine et irritation de la peau
- Iran: 2013 augmentations significatives des symptômes dans un rayon de 300 m autour des antennes relais

Nombreuses études concernant les effets des radios fréquences et la fertilité, sur le taux de cancer à proximité d'antenne relais.....

Les animaux ne sont pas épargnés :

- Etude Balmori (2005) cigognes :
Baisse de la fertilité de 50% pour des nids situés à moins de 200m des AR par rapport à ceux situés à plus de 300m. Troubles du comportement : disputes fréquentes du couple lors de la construction du nid, nids les plus affectés jamais terminés, mort fréquente de jeunes poussins.
- Les abeilles:
"Le maillage dense sans précédent par les champs électromagnétiques artificiels produit une écrasante désinformation des systèmes naturels des espèces qui perdent leurs repères --Le Dr. Ulrich Warnke, prof université de la Sarre en Allemagne
- Le rouge gorge:
Son système sensoriel est grandement déstabilisé provoquant une désorientation migratoire, impact de champ magnétique de faible intensité,
Henrik Mouritsen: le champ électromagnétique terrestre est perturbé par les champs électromagnétiques artificiels

2. Publication des organismes officiels et indépendants

- 10 Mars 1999 Résolution du Parlement européen:
Le conseil européen recommande de limiter l'exposition du public aux champs électromagnétiques de 0 Hz à 300Ghz
- 2 Avril 2009 Résolution du Parlement européen :
« Considérant que les champs électromagnétiques (CEM) existent dans la nature et ont donc toujours été présents sur terre; que, toutefois, au cours de ces dernières décennies, l'exposition environnementale à des sources de CEM fabriquées par l'homme a régulièrement augmenté du fait de la demande en électricité, des technologies sans fil toujours plus pointues et des changements survenus dans l'organisation sociale, ce qui implique qu'actuellement chaque citoyen est exposé à un mélange complexe de champs électriques et magnétiques de différentes fréquences, à la maison comme au travail,... invite à prêter une attention particulière aux effets biologiques lors de l'évaluation des incidences potentielles des rayonnements électromagnétiques sur la santé, et ce d'autant plus que certaines études ont révélé que de très faibles rayonnements ont des effets très néfastes; appelle à mener des recherches actives sur les effets potentiels sur la santé en mettant au point des solutions qui contrecarrent ou réduisent les pulsations et la modulation d'amplitude des fréquences utilisées aux fins des transmissions;... »
- 6 Mai 2011 Parlement Européen:
Résolution de son assemblée parlementaire 181 les dangers des champs électromagnétiques et leur effet sur l'environnement
- 31 Mai 2011 Office Mondial de la Santé:
Classification des ondes électromagnétiques des radiofréquences probablement cancérigène pour l'homme (classe 2B)
- Appel des médecins Suisses 16 mars 2012 et Allemands juin 2012
- 29 janvier 2015 Loi de Laurence Abeille :
LOI n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques
- 11 février 2016 Colloque à l'intention du monde médical à l'assemblée nationale pour la reconnaissance de l'électrosensibilité
<http://laurence-abeille.fr/des-medecins-et-parlementaires-appellent-le-ministere-de-la-sante-a-reconnaitre-les-personnes-sensibles-aux-ondes-electromagnetiques>
- 20 juin 2016 Agence Nationale de Sécurité de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail : avis relatif à l'expertise « l'exposition aux radiofréquences et santé des enfants. »
L'agence reconnaît que les travaux d'expertise collective sur les effets sanitaires des radiofréquences permettent de conclure à un effet possible des radiofréquences sur les fonctions cognitives le bien-être L'Agence recommande :
 - que les niveaux de référence visant à limiter l'exposition environnementale aux champs électromagnétiques radiofréquences soient reconsidérés, afin d'assurer des marges de sécurité suffisamment grandes pour protéger la santé et la sécurité de la population générale, et tout particulièrement celles des enfants

- de dissuader l'usage par les enfants de l'ensemble des dispositifs de communication mobile, par exemple en étendant à ces dispositifs les dispositions réglementaires interdisant la publicité ayant pour but direct de promouvoir la vente, la mise à disposition, l'utilisation ou l'usage d'un téléphone mobile par des enfants de moins de quatorze ans

Consulter l'intégralité de cet avis à l'adresse suivante :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2012SA0091Ra.pdf>

- Directive 2013/35/UE et Décret 2016-1074 : Obligations des employeurs et des préventeurs, applicables dès le 1^{er} janvier 2017
 - Toutes les entreprises sont concernées
 - Obligation de réaliser des expertises dans le cadre de la gestion des risques dans le respect des exigences
 - Obligation de faire évaluer le niveau global et détaillé des expositions aux rayonnements électromagnétiques sur les lieux de travail
 - Les expertises doivent tenir compte du décret 2015-1084 des normes NF-E4N 61000 sur la compatibilité électromagnétique concernant l'exposition des appareils électriques, électroniques et des dispositifs médicaux (prothèses, défibrillateurs, pacemakers...) afin d'éviter tout risque de dysfonctionnement pouvant engendrer des accidents préjudiciables.
 - Le but à atteindre est d'abaisser les niveaux d'exposition au plus bas possible sur les lieux de travail
 - Les expertises devront permettre de mettre en place des moyens de prévention adaptés
 - L'employeur doit aussi pouvoir se référer à un salarié compétent
- Sur le site de l'ANSES mis à jour le 03/05/2017 on peut lire
 - En dépit d'associations statistiques identifiées par plusieurs études entre l'exposition aux champs électromagnétiques EBF et les leucémies infantiles, aucun lien de cause à effet n'a pu être clairement identifié. Le questionnement sur les effets sanitaires potentiels de ces agents, en particulier à long terme, alimente les préoccupations du public, focalisées notamment autour des ouvrages de transport d'électricité. Au-delà, la question de l'effet de ces champs sur les animaux est régulièrement posée, s'agissant en particulier de l'impact spécifique sur les animaux d'élevage. L'Agence a conduit différentes expertises relatives à ces questions.
 - L'Agence recommande de ne pas installer ou aménager de nouveaux établissements accueillant des enfants (écoles, crèches...) à proximité immédiate des lignes à très haute tension, et de ne pas implanter de nouvelles lignes au-dessus de tels établissements.

IV. OU TROUVE-T-ON TOUTES CES POLLUTIONS ?

Nos lieux de vie : habitation, lieux publics, hôpitaux, cliniques, lieu de travail, école, collège lycée, fac, lieux spirituels, commerces, hôtels et dans les transports (vos voitures par exemple),
L'irradiation passive est pire que le tabagisme passif, pensez à votre voisinage, un téléphone en veille rayonne



voir détails sur www.ondesathome.org

Et le Linky

Celui-ci est une pollution supplémentaire sur les lignes électriques de nos lieux de vie.

Un signal radiofréquence dit « intermédiaire » en CPLg3 (de 63kilohertz à 95 kilohertz) sera injecté dans le réseau de 50 hertz du courant électrique de votre réseau électrique et des concentrateurs relais seront placés à proximité pour concentrer les données, se rajoutant aux pollutions électromagnétiques artificielles déjà existantes. L'utilisation des ondes électromagnétiques pour envoyer les relevés aux antennes relais avoisinantes augmente de fait l'électrosmog ambiant surtout pour les habitants ou entreprises proches de ces concentrateurs.

A ce jour, plus de 500 communes en France refusent l'installation du Linky .Ce sont les communes, propriétaires de ces compteurs comme des transformateurs, qui seront responsables en cas de problème.

A la suite de l'installation du compteur communicant de nombreuses personnes sont devenues EHS. Vous trouverez des témoignages sur le site WWW.temoignage-linky-france.fr

Le site <http://refus.linky.gazpar.free.fr> informe très largement sur le sujet

Les antennes relais et les différents émetteurs d'hyper fréquences

Les municipalités peuvent, à la demande des habitants, faire réaliser gratuitement des mesures de pollutions électromagnétiques dans leur lieux de vie à l'aide du CERFA 15003*. Les résultats seront toujours bien inférieurs aux normes françaises (41, 51, 61 V/m) donc sans danger d'après les

opérateurs mais pouvant être très agressives pour les organismes, car même 0,6V /m peut entraîner une réaction sensorielle, tissulaire, d'où des symptômes. Tout est une question de dose, de proximité des émetteurs, de la permanence de ceux-ci, du terrain de la personne, de son activité...

V. LES RECOMMANDATIONS ET SOLUTIONS

Dans l'ensemble de l'habitation, les connexions filaires sont à privilégier

Ne pas installer d'appareil utilisant les technologies wifi, CPL (courant porteur en ligne) et DECT.

Pour l'ordinateur, installer un câble ethernet entre la box et ordinateur et désactiver les réseaux WIFI de la box (en général ces réseaux sont activés par défaut)

Téléphone : choisir un téléphone filaire. En cas de besoin d'un téléphone mobile, s'orienter vers un téléphone ECODECT. Les téléphones type DECT ou ECO DECT sont à proscrire pour les personnes EHS ou intolérantes aux champs électromagnétiques, les enfants, les personnes âgées ou les femmes enceintes.

Tablette : elles fonctionnent généralement en mode wifi. A ne pas mettre dans les mains des enfants : DANGER !

La chambre à coucher doit être la plus saine possible pour permettre un véritable repos :

Télévision ou ordinateur ne doivent pas être installés dans les chambres. Dans les très petits logements (studio, chambre d'étudiant...), ces équipements doivent impérativement être éteints la nuit (pas d'appareil en veille).

Tablettes : Fonctionnant en mode wifi, elles ne doivent pas être utilisées dans la zone de repos.

Le radioreveil électrique sera remplacé par un réveil mécanique ou à piles

Le téléphone portable doit être éteint totalement et ne doit pas être rechargé dans la chambre.

Les structures métalliques (cadre de lit métal, sommiers à ressorts...) sont à éviter car elles conduisent les rayonnements

Les rallonges électriques et multiprises seront supprimées et en particulier celles sous le lit.

La lampe posée sur la table de nuit ne sera pas équipée d'une ampoule basse consommation

Le lit électrique ne sera pas branché et tout particulièrement la nuit (débrancher électriquement le lit dans la position souhaitée).

Positionnement du lit en cas de mur mitoyen, se renseigner auprès de son voisin sur le lieu d'installation de sa box. S'il n'est pas envisageable de désactiver le wifi, éloigner le plus possible le lit du mur ou si cela est possible changer de chambre afin de ne pas être à proximité immédiate de sa box.

En cas de pollution venant de l'extérieur (antenne relais, lignes haute tension, transformateur) dans la mesure du possible, choisir la chambre la plus éloignée de cette source

Dans la cuisine, attention aux plaques à induction et aux fours à micro ondes :

La plaque à induction magnétique génère des champs magnétiques de forte intensité !

Préférer une plaque de cuisson au gaz ou vitro céramique

Ne pas installer de four à micro ondes

Sur le lieu de travail :

Informez l'employeur des dangers du wifi, téléphones DECT et téléphone portable et de ses obligations. (Directive 2013/35/UE et Décret 2016-1074 : Obligations des employeurs et des préventeurs, applicables dès le 1^{er} janvier 2017)

Utiliser en priorité un téléphone filaire.

Dans les classes des écoles primaires, le wifi doit être coupé lorsqu'il n'est pas utilisé (La loi n°2015-136 du 9 Février 2015 dite loi Abeille)

Lieux dédiés à l'accueil, au repos et aux activités des enfants de moins de 3 ans, l'installation d'un réseau wifi est interdit par cette même loi (ex : crèche)

Pour la santé de vos très jeunes enfants, supprimer le wifi à votre domicile et choisissez une nourrice n'utilisant pas le wifi.

Utilisation du téléphone portable doit être prudente :

Faire une utilisation raisonnée du téléphone portable, soit 6 minutes par jour environ

Utiliser le haut parleur

Désactiver Wifi, Bluetooth qui rayonnent en mode avion et parfois lorsqu'ils sont éteints.

Préférer la 3G à la 4G.

Ne pas téléphoner dans une zone où la réception est mauvaise.

Ne pas téléphoner en mouvement (en marchant, en voiture, en avion, en train, dans le métro, en vélo...)

Mieux, éteindre totalement le téléphone lors de vos déplacements

Ne pas donner de téléphone portable aux enfants, attendre l'âge de 15 ans

VI. LE CONSTAT

N'oublions pas que ces ondes invisibles, inodores, que l'on ne sent pas au début, traversent les murs, le béton et que nous tous, corps matériels, non virtuels, réactifs à l'environnement dans lequel ils vivent, sommes irradiés !

Des personnes, jeunes et moins jeunes, sont en souffrance réelle du fait de la modification environnementale électromagnétique artificielle de nos lieux de vie, elles ne sont pas reconnues par la société, cherchant désespérément des lieux de refuge, de l'écoute et de la considération, les appels au secours sont de plus en plus nombreux !

N'importe qui peut devenir électro-sensible ou intolérant s'il ne porte pas attention à son environnement direct et indirect, mais surtout ce sont les jeunes générations que l'on expose sans considération sous prétexte de Progrès. Qui sera responsable, alors ?

Nous, Adultes, sommes responsables de ce que nous donnons à nos descendants. Actuellement, il est urgent de réaliser que l'invisible est agressif .Du BON SENS permettrait de poser le problème et de se remettre en question pour leur offrir un avenir le plus sain possible

N'hésitez pas à essayer vous-mêmes en débranchant tout chez vous, en expérimentant, il est plus facile alors d'expliquer et d'argumenter !

Prenez conscience de cet environnement artificiel dans vos lieux de vie pour vous et ceux qui vous entourent afin que chacun puisse vivre sainement et sereinement!

Nous vous invitons à rencontrer les EHS qui sont des personnes qui ne demandent qu'à avoir une vie familiale, sociale, professionnelle... En fait à tout simplement VIVRE !

Soyez des lanceurs d'alerte, nous avons besoin de votre soutien !

Tous, nous sommes un corps sensoriel !

Tous, nous pouvons être victime des rayonnements !

AU LIEU DE PRENDRE NOTRE MAL EN PATIENCE,

PRENONS NOTRE BIEN EN URGENCE!

VII. SITES INTERNET 2018

Association POEM26 : Prévention Ondes ElectroMagnétiques Drôme
blog: <http://www.poem26.fr> - mail : poem26@ymail.com

Collectif des professionnels de santé EHS ou intolérants aux OEM : santesansonde@gmail.com

ARTAC : pour la recherche thérapeutique anticancéreuse
<http://www.artac.info/association> (Prof Belpomme)
<http://www.ehs-mcs.org>

Une TERRE pour les EHS : <http://www.uneterrepourlesehs.org>

Robin des toits : Robindestoits.org (conseil et aide juridique aux victimes des antennes relais)

Criirem : <http://www.Criirem.org>

PRIARTEM et Electrosensibles de France <http://www.priartem.fr>

EMOV : victime des OEM : <http://emovmouvement.eklablog.com>

ASEF : association santé environnement France : www.asef-asso.fr

SERA : santé environnement Rhones Alpes : www.sera.asso.fr

ALLIANCE des Maladies Environnementales Emergentes :
<http://www.priartem.fr/Colloque-Les-Maladies.html>

WECF : Women in Europe for a Common Future – guide protéger les enfants en évitant les pollutions physiques : <http://www.wecf.eu/francais/index.php>

Ondes @thome : <http://ondesathome.org>

ANFR (implantations des antennes relais en France) : <http://www.anfr.fr/> puis tapez carto radio pour localiser les antennes relais dans votre quartier

Portail web interministériel consacré aux radiofréquences : <http://radiofrequences.gouv.fr>